

Nancy, le 20 avril 2017

Le regroupement du CHRU de Nancy sur le site de Brabois confirmé par le COPERMO

Réuni au ministère des Affaires sociales et de la Santé, le Comité interministériel de la performance et de la modernisation de l'offre de soins (COPERMO) a donné ce jour un avis favorable concernant le projet d'investissement immobilier du CHRU de Nancy. Porté par l'ARS, ce projet est soutenu unanimement par les élus et les professionnels du CHRU.

Les résultats du CHRU soulignés

Le COPERMO a pu constater la dynamique de réalisation du plan de refondation engagé depuis 2013 par le CHRU de Nancy. Les réorganisations de ses activités ont permis d'améliorer sa trajectoire financière : organisations renouvelées, recettes améliorées, activités réorientées, moyens optimisés et résultats financiers en amélioration. Dès 2016, une relance de l'investissement a été rendue possible, permettant l'acquisition ou le renouvellement d'équipements.

Tout en saluant les actions menées dans le cadre du plan de refondation, le COPERMO a rappelé la nécessité de poursuivre et d'amplifier les efforts déjà engagés à un rythme soutenu.

Le schéma immobilier du CHRU de Nancy à l'horizon 2025

Christophe Lannelongue, directeur général de l'ARS Grand Est, Bernard Dupont, directeur général du CHRU de Nancy et Pr Michel Claudon, président de la commission médicale de l'établissement ont présenté conjointement le projet d'investissement immobilier du CHRU dont le phasage est organisé en deux tranches. Le regroupement des activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique sur le seul site de Brabois, « le site unique », est le principe directeur du projet présenté. Il doit permettre, par le rapprochement de toutes les activités, de faciliter le parcours des malades, la fluidité des prises en charge, la diminution des délais et des déplacements, et l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

Cette « densification » permettra d'importantes économies de fonctionnement, et donc accélérera le retour à l'équilibre financier.

Le regroupement de l'ensemble des activités sur un site unique, augmentera aussi sa puissance en matière de recherche médicale, et participera au développement du Technopôle « Santé, Recherche et Innovation » de Brabois, dans une logique de développement du territoire, en adéquation avec les projets de la Ville, de Nancy Métropole et de l'Université de Lorraine.

La séance du 20 avril a constitué une première étape, au cours de laquelle le COPERMO a retenu l'éligibilité de la première tranche du projet d'investissement immobilier. Une prochaine séance sera organisée pour déterminer le montant de l'aide en soutien à la réalisation de cette première tranche de travaux.

L'attribution de cette aide à l'investissement est cependant conditionnelle : le CHRU devra démontrer sa capacité sur la durée à poursuivre au même rythme l'effort entrepris dans le plan de refondation, pour permettre un retour sur investissement rapide dès le démarrage du projet immobilier.

Contacts presse

Pauline Beltz - ARS Grand Est
Tél : 03 83 39 29 94
ars-grandest-communication@ars.sante.fr

Gwendaline HENRY - CHRU Nancy
Tél : 03 83 85 18 43
gw.henry@chru-nancy.fr